



URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Virginie GORREMANS** demeurant Devant Rosière 10 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Devant Rosière, 10 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section B n°141K, 167N.

La demande vise les travaux suivants : **Changement d'affectation d'un bien (un gîte) et placement d'une serre**, et présente les caractéristiques suivantes :

- la demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur : non-respect des dispositions de l'article D.II.36 relatif à la zone agricole ;

- la demande est visée à l'article R.IV.40-1, §1er, 6

La demande implique également un écart au schéma de développement communal (constructions non liées à une exploitation agricole) et au guide communal d'urbanisme (matériaux).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration Communale d'Esneux Place Jean d'Ardenne 1, Service Urbanisme, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 13 juillet 2026 et clôturée le 27 août 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2026-082 GORREMANS.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27 août à 09h00 à l'Administration Communale, Service Urbanisme, uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.